



Le Noyeron

Assainissement

Le dossier loi sur l'eau concernant l'assainissement a été accepté par la DDT. Les subventions demandées à l'agence de l'eau et au conseil départemental ont été accordées pour un total de 596 547 €.

Le dossier de défrichement des parcelles boisées est en cours de réalisation et les propriétaires concernés seront contactés prochainement. Le défrichement est demandé pour le passage des engins et la mise en place des canalisations, soit une largeur de 3,50 mètres environ.

Accessibilité et rénovation du bâtiment de la mairie

Les travaux de rénovation de la mairie ont été attribués mi-octobre suite à l'appel d'offres. Ils seront réalisés courant janvier. Ce marché fait l'objet d'un financement par l'Etat et la Région à hauteur de 60% du montant HT.

Décharges municipales et incendies récurrents

Plusieurs incendies se sont déclarés à la décharge des Evarras cet automne. Le conseil municipal a donc décidé de fermer les deux décharges après remise en état des lieux. La gestion des déchets est une compétence intercommunale. Vous pouvez vous renseigner auprès de la déchetterie de Saint Bonnet.

Travaux divers

Pour améliorer le confort de l'appartement des Evarras tout en garantissant la sécurité, le tubage de la cheminée est en cours d'étude.

Suites aux vents violents de cet automne, des reprises ont été effectuées sur les toitures des édifices religieux.

Le pont du torrent de Rageoux sur la route forestière de Grand Bois a été entièrement rénové par l'employé communal.

Suite à l'intervention des pompiers à la décharge des Evarras, la canalisation d'eau alimentant Lacou et La Guinguette a cassé occasionnant une importante fuite et une coupure d'eau sur certains hameaux.

La fibre optique

Le chantier pour amener la fibre optique jusqu'au nœud de raccordement d'abonnés (NRA) au hameau du Marthouret est en cours de réalisation. Les opérateurs devront ensuite proposer les services internet adaptés aux particuliers lorsqu'ils les auront rendus opérationnels. Cela permettra de desservir les cinq hameaux du haut de la commune et les Evarras. Il est utile de préciser que ces travaux permettront aux usagers de ces hameaux de se raccorder à internet en haut débit (jusqu'à 20 Mo/s contre 0,5 Mo/s

actuellement en moyenne), la fibre optique n'arrivera pas au domicile de chacun.

Déneigement

Les tarifs de déneigement, qui n'avaient pas augmenté depuis quatorze ans ont été révisés.

Pour les chemins de 0 à 50 mètres, une participation de 15€ + 7,50€ à compter du 3^{ème} passage.

Pour les chemins de plus de 50 mètres, une participation de 15€ + 12,00€ à compter du 2^{ème} passage.

S'il n'y a pas de déneigement pendant la saison hivernale, la participation forfaitaire ne sera pas facturée.

Pour bénéficier de ce service, il est nécessaire de remplir la demande d'inscription chaque année auprès de la mairie.

Espace communal de la Guinguette

Le problème d'eaux de ruissellement a été signalé en juillet 2015. Après plusieurs réflexions et échanges au conseil municipal, IT05 (service du conseil départemental chargé d'accompagner les collectivités locales dans l'élaboration des projets de travaux) a été sollicité. C'est la maison technique de Saint Bonnet qui va nous aider à étudier ce dossier. Un relevé topographique sera réalisé par un géomètre afin d'obtenir le degré de la pente pour déterminer les possibilités de travaux.

Enquête déplacement

Le Syndicat mixte du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de l'Aire Gapençaise qui regroupe plusieurs communautés de Communes autour de GAP va faire réaliser une enquête par les entreprises Test-SA et Ed Field sur les déplacements effectués par les habitants du territoire gapençais entre le 8 janvier et le 14 avril 2018.

Les ménages sollicités pour répondre à l'enquête seront préalablement informés par une lettre-avis. Si vous êtes tirés au sort, vous serez interrogés par téléphone une seule fois, un jour choisi au hasard, sur vos déplacements de la veille.

Si vous êtes contacté et compte tenu de l'intérêt que peuvent avoir les résultats de cette enquête pour le syndicat mixte du SCoT, merci de réserver le meilleur accueil possible à l'enquêteur.

Extinction de l'éclairage municipal la nuit à l'étude

Suite au conseil municipal de novembre 2017, des conseillers ont demandé d'étudier la possibilité d'éteindre les lampadaires quelques heures la nuit. Cette opération aurait pour but de réduire le gaspillage d'énergie et combattre la pollution lumineuse. L'impact financier de l'extinction serait minime. Les frais de mise en œuvre seraient réduits car il suffirait de modifier les réglages sur le matériel existant. Seuls quelques lampadaires resteraient allumés faute d'équipement. Nous vous proposons de nous donner votre avis avant le 31 janvier 2018 à l'aide du coupon-

réponse ci-joint. Cela nous aidera à prendre une décision.

Coin des associations

Comité des fêtes du Noyer

La fête du village des 15 et 16 juillet 2017 a connu un réel succès. Un public très important s'est déplacé, notamment le samedi soir et a assisté à un magnifique feu d'artifice.

Association Dominique Villars

Diverses sorties et conférences sur la botanique et sur l'histoire du Champsaur Valgaudemar ont été organisées durant l'été et l'automne. L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 19 novembre 2017.

LAC

L'association a reconduit sa seconde randonnée musicale en juin. Le vide grenier s'est déroulé le 20 août 2017 sur la place du Marthouret et a connu une forte participation. Un concert a eu lieu le 29 octobre en l'église du Noyer avec la chanteuse Marina en mémoire de la secrétaire du bureau de l'association Jacqueline Boyer récemment décédée.

Le Chant du Drac

La chorale a repris ses activités de chant à la bibliothèque du Noyer et a organisé un concert le 15 décembre à 17h30.

Chemin des crèches du Champsaur Valgaudemar.

Des bénévoles ont réalisé la crèche dans les trois édifices religieux du Noyer.

Numéro 8 – Décembre 2017

L'église de Lacou est ouverte tous les jours du 3 décembre au 7 janvier 2018 de 9h à 18h.

La chapelle des Evarras est ouverte tous les jours du 9 décembre au 14 janvier 2018 de 10h à 18h.

L'église du Noyer est ouverte tous les jours du 23 décembre au 7 janvier 2018 de Noël de 10h à 16h.

Informations municipales

La mairie du Noyer sera fermée du 22 décembre au soir au 7 janvier 2018.

Une permanence pour les inscriptions sur les listes électorales aura lieu le 30 décembre de 9h30 à 11h30.

Le père Noël est passé au Noyer samedi 16 décembre 2017.

La municipalité a renouvelé son geste pour Noël auprès des personnes de plus de 80 ans présentes sur la commune.

Les vœux de la municipalité se dérouleront samedi 13 janvier 2018 à 18h à la salle polyvalente. L'équipe municipale vous souhaite d'ores et déjà d'agréables fêtes de fin d'année.

Pour les personnes intéressées par le fichier informatique, envoyez-nous votre mail à l'adresse suivante :

mairiedunoyer@wanadoo.fr en nous indiquant votre nom. Vous recevrez la prochaine édition sur votre adresse électronique.

Rédigé par les membres de la commission communication.

Imprimé par la mairie.